



Conseil d'Administration
Du 28 janvier 2020

PROCES VERBAL
N° 1 de 2020

Présent-e-s : V. Bury, A. Butté, A. Caillé, JP. Cuzon, JL. Desnoues, P. Doctrinal, M. Guillemette, S. Lanson, B. Philippe, DY Ricour,

Excusé-e-s : M. Barbot, D. Desirliste, M. Farineau, P. Gastou, PH. Laverat, E. Morin, MN. Niveau, R. Oury, MF. Pilon, J. Ribault, B. Simon, L. Thomas, M. Tytgat.

Assistent : A. Brucker, A. Casamiquela, Y. Korman, A. Mainferme, S. Nourry, F. Parmentier, H. Portenseigne, D. Tési, L. Violet

Le président vient de participer aux vœux du CESER en présence du préfet et du président du Conseil Régional. Il souligne l'importance que le CROS Centre-Val de Loire y soit présent. Il était accompagné de P. Doctrinal, vice-président, A. Butté représentant d'une discipline olympique, et A. Mainferme, directrice.

Le président accueille Hervé Portenseigne, représentant de la Ligue Centre-Val de Loire de Football, invité au Conseil d'Administration.

Un tour de table est effectué pour que chacun se présente.

Le président nous fait part du décès de l'épouse de Raymond Oury. Le président se rendra aux obsèques à Bourges.

1 Procès-verbal du Conseil d'administration du 17 décembre 2019

L'approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 17 décembre 2019, envoyé le 27 janvier 2020, ne pouvant avoir lieu (quorum non réuni), est reportée au prochain CA du 10 mars.

2 Points d'actualité

2.1 Etat

2.1.1 Campagne ANS 2020

Nous sommes en attente des notes d'instructions.

Concernant les emplois CNDS, le nombre d'emplois serait maintenu en région. Selon les informations dont nous disposons, la subvention serait de 12 000€ par an sur 2 ans.

Toutes les fédérations vont cette année être obligées de gérer les subventions ANS de leurs structures déconcentrées et clubs. Sur l'année 2019, certaines disciplines ayant participé à l'expérimentation ont été obligées d'externaliser le traitement administratif des dossiers. Il semble que certaines fédérations qui ont mis en place un plan sportif fédéral en 2019 aient eu plus de demandes pour la même enveloppe.

Les chiffres du chômage étant en baisse, le pourcentage d'aide à l'emploi risque une diminution.

2.1.2 DRDJSCS

Le CROS doit recevoir la visite de courtoisie de MM Jérôme Fournier et Daniel Villain le 19 février 2020 à 10h.

Les membres du Conseil d'administration seront les bienvenus.

2.2 Conseil régional

Le président fait un état des lieux des relations à ce jour.

Il n'y a plus de directeur des sports car Patrick Lotte est arrêté. Thomas Desforges est arrivé et est un interlocuteur de qualité, y compris sur le sujet des Cap'Asso.

Au niveau du Conseil Régional, des difficultés de fonctionnement persistent, de par l'organisation un peu particulière au niveau des services. Pour preuve, notre proposition par rapport à la convention déposée en mars dernier a été validée en décembre.

La politique sportive ne paraît pas une priorité au sein du Conseil Régional. Celui-ci a reconduit les dispositifs existants mais ne semble pas avoir de projet pour le sport en Région. Il faut un projet politique pour la prochaine mandature, notamment au regard des enjeux de Paris 2024.

Dans le cadre de Paris 2024, et notamment des Centres de préparation aux Jeux, le tour des départements a été effectué et a donné lieu à la rédaction d'un road book par la Région.

Sur le dispositif Cap'Asso, les conseillers associatifs sur le terrain ne savent plus comment fonctionner : il faut faire des choix, les annoncer et s'y tenir. Il faut que le dispositif perdure au niveau du mouvement associatif sportif.

Le président a fait un courrier au Conseil Régional avec une demande de rendez-vous auprès de son président afin de construire un programme pour les années à venir.

A été noté que le mot « sport » est absent du visuel de la carte de vœux du Conseil Régional alors que nous sommes en année olympique.

2.3 CNOSF

2.3.1 Interrégion Nord-Ouest des 17 et 18 janvier 2020 à Caen

Etaient présents pour le MOS Centre-Val de Loire :

- CROS Centre-Val de Loire : JL Desnoues et A. Mainferme
- CDOS d'Eure-et-Loir : M. Guillemette, Ch. Coulot et Y. Bergeron
- CDOS d'Indre-et-Loire : PH Laverat

Des informations intéressantes ont été données. Le dispositif des référents territoriaux aide au bon fonctionnement.

2.3.2 Congrès des CDOS/CROS/CTOS des 6 et 7 mars 2020

Le prochain congrès des CDOS/CROS/CTOS aura lieu les 6 et 7 mars prochain au CNOSF.

Pour le CROS : JLD, PD et AM

Michel Guillemette ne sera pas présent et il n'y aura personne du CDOS 28.

2.3.3 Accompagnement du CNOSF

Le CNOSF doit revenir vers nous prochainement pour nous proposer des dates pour la formation EDT et projet sportif territorial sur le mois d'avril.

2.3.4 Commission des territoires

La prochaine réunion aura lieu le 4 février au CNOSF.

2.4 CPSF

Pour rappel, le CPSF voulait s'organiser comme le CNOSF avec des représentations territoriales. Il a finalement été convenu avec le CNOSF que les référents recrutés par le CPFS seraient accueillis dans les locaux des CROS. Marie-Amélie LeFur a été rencontrée par le président lors de la signature de son partenariat avec la Caisse d'Epargne : ce référent est en phase de recrutement. Les possibilités d'accueil dans les locaux du CROS et de la MRESS sont à l'étude.

2.5 UGSEL

La directrice régionale UGSEL a émis le souhait de travailler avec le CROS.

Le CROS est invité pour venir présenter ses actions lors de la 2ème édition du Forum national prévu le 29 avril à Tours (1ère à Paris) devant un public de professeurs et de parents d'élèves. Nous mettrons en avant les actions sport santé et le dispositif d'accompagnement des établissements labellisés Génération 2024.

3 Assemblée générale ordinaire

Elle aura lieu le vendredi 27 mars 2020 à 18h45 dans le Cher (en attente d'un retour de M. Oury pour le lieu).

L'assemblée générale de 2021 sera électorale : il importe que les membres du CA réfléchissent à leur positionnement pour ce prochain mandat avec un projet à porter qui serve l'intérêt commun, ambitieux pour la Région CVL et en capacité de nouer des partenariats efficaces.

4 Assemblée générale extraordinaire – modification des statuts et du règlement intérieur

Elle aura lieu le vendredi 27 mars 2020 à 18h30, avant l'assemblée générale ordinaire dans le Cher, puisque, sur demande du CNOSF, nous devons apporter des modifications aux statuts et règlement intérieur adoptés le 24 novembre 2017 pour une application lors des élections de 2021.

Les projets de statuts et de règlement intérieur, ainsi qu'une note de synthèse, ont été envoyés aux membres du CA le 21 janvier. Nous ne pouvons apporter aucune modification à ces documents sauf les éléments que nous devons compléter : objet social, seuils de licenciés pour la répartition des voix et nombre de membres du BE et du CA.

Les principales modifications concernent, pour les statuts :

- Art. 9 : La composition de la liste bloquée pour les membres du BE : les présidents de CDOS ne sont plus sur la liste.
- Art. 11 et art. 14 : Le BE ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le SG, le TG, **et le cas échéant, le SG adjoint ou le TG adjoint.**
- Art. 12 : Le médecin du CROS n'est pas comptabilisé dans les 24 membres du CA.

Les principales modifications concernent, pour le règlement intérieur :

- Art. 6 : organisation de l'AG électorale après les JO d'été (et non plus « au plus tôt le 1^{er} janvier qui suit les JO d'été ») et 45 jours avant l'AG électorale du CNOSF
- Art. 11 : la possibilité d'utiliser les outils de visio/téléconférence selon des modalités définies et adoptées par le CA.
- Art. 15 : ajout de l'article concernant les engagements dans le cadre des EDT et du Conseil des Présidents.

Nous sommes dans l'attente de la validation du CNOSF pour les projets de statuts et de règlement intérieur qui ont été envoyés le 7 janvier dernier.

5 Point financier

5.1 Cotisations 2020

L'appel à cotisation 2020 a été envoyé mi-janvier.

Pour rappel, la part variable du montant de la cotisation est calculée à partir du nombre de licenciés de chaque fédération en région issu du dernier fichier mis en ligne par le Ministère des sports.

A noter qu'aucun licencié n'est indiqué pour le handball dans ce fichier (pour toutes les régions), ce qui a un impact sur le nombre de voix de la ligue lors de la prochaine assemblée générale et sur le montant de la cotisation 2020 (application uniquement de la part fixe), soit environ 27 000 licenciés de moins pour la Région CVL.

5.2 Valorisation du bénévolat

Présentation de l'outil SAVED du CDOS 21 et de la notice d'utilisation. Il en suit un envoi **mensuel** du fichier par chacun des bénévoles à Laurence.

Les réunions statutaires ne seraient pas prises en compte dans le bénévolat. Le temps passé à prendre en compte est celui qui pourrait être réalisé par un salarié.

Le président souhaite que le fichier de valorisation du bénévolat permette de distinguer deux types de temps :

- La partie statutaire
- La partie valorisée financièrement pour les GT, commissions, etc....

5.3 Clôture des comptes

Elle est en cours.

Objectif : vendredi 31 janvier pour envoi des bilans d'action au CNOSF

6 Actualités des pôles et délégations

6.1 Sport et politique publique

La mise en œuvre de la Conférence Régionale du Sport (CRS), qui ne peut se réduire qu'à Paris 2024, va induire plusieurs éléments :

- La cohésion du mouvement sportif est indispensable : la représentation du mouvement sportif va nécessiter une organisation pour que le collège s'exprime d'une seule voix.
- La détermination du mode de désignation de ces représentants au sein de la CRS.
- Au regard du poids de chaque collège, il va nous falloir aller plus loin dans nos relations avec les collectivités territoriales et l'ANDES.

Pour être majoritaire dans la Conférence Régionale du Sport, il faudra trouver un allié et ne pas se tromper d'allié. Le discours du préfigurateur DRAJES lors des vœux du CROS Centre-Val de Loire semble signifier un retour en force de l'Etat. Il y a nécessité de s'organiser au niveau régional.

La mise en place de la CRS implique la validation d'un projet Sportif territorial : il paraît important de commencer à y travailler dès aujourd'hui.

6.2 Sport et professionnalisation

Concernant la formations des bénévoles, le bilan fait état de 300h de formation alors qu'étaient prévues 450h.

12 personnes sont inscrites à la formation « formaliser son projet associatif » organisée avec un temps en e-learning et un temps en présentiel. Le présentiel aura lieu même si le nombre de participants est faible.

Concernant l'emploi, l'organisation du traitement des dossiers Cap'Asso sera à aborder lors du rendez-vous avec François Bonneau.

6.3 Sport et éducation et citoyenneté

6.3.1 Citoyenneté

- La remise des récompenses du challenge du Fair-play lors de la cérémonie des vœux a été appréciée par les récipiendaires.
- Un contrôle de réalité de la DRDJSCS a été effectué le 16 janvier sur l'action SSV 2018.
- Une réunion est prévue début février avec l'Association française pour un sport sans violence et pour le fair-play (AFSVFP) avec la FFBB, la FFF et le CNOSF avec pour objectif la modélisation du dispositif Sport Sans Violence à l'échelon national.
- Un travail est en cours sur la formalisation d'une offre de service qui comprend les diverses interventions possibles et envisageables sur la citoyenneté
- La conférence sport et violences, initialement prévue en décembre à Tours, est reportée au 28/04/2020.
- Une réunion est prévue le 21 février à la DRDJSCS au sujet du Label des clubs par rapport au handicap. Une réflexion est également à mener par rapport à la formation pédagogique pour l'accueil des personnes en situation de handicap

6.3.2 Sport et éducation

La remontée des établissements inscrits dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique est actualisée par le COJOP.

Le 4 février aura lieu une rencontre intergénérationnelle avec l'UFR STAPS, la Ligue du Sport Universitaire et l'USEP avec une centaine d'enfants et de jeunes d'établissements labellisés Génération 2024.

Le soir, le CROS Centre-Val de Loire organise une table ronde autour de la transmission des valeurs de l'olympisme avec Marie-Amélie Le Fur, Frank Berthier (arbitre), Frédéric Delpy et les auteurs du livre « Les Jeux 2024 : et les enfants alors ? ». Pour l'instant, quelques incertitudes sur le nombre de présents, seulement 50 inscrits. Les étudiants devraient être mobilisés mais ne s'inscriront pas forcément.

La chaine TEVA devrait être présente dans le cadre de la réalisation d'un reportage sur Marie-Amélie Le Fur.

6.4 Sport et santé

Résultat de l'appel à projets Maison sport santé :

- Une dans le 18 portée par le Groupement hospitalier régional, le CDOS est partenaire
- Une dans le 28, portée par le CDOS
- Une dans le 36 portée par le CDOS
- Pas de projet dans le 37
- Une dans le 41 portée par Escalé santé 41 qui a demandé à travailler avec le CDOS 41
- Deux maisons sport santé dans le 45 à Montargis et Fleury

Les dotations financières seraient prévues à la baisse.

6.5 Communication

La cérémonie des vœux et des récompenses a rassemblé environ de 120 présents. 15 lauréats ont été mis en valeur.

7 Représentation

- Le 14 janvier 2020 : Cérémonie des vœux de la Ligue Centre-Val de Loire de football et tirages au sort de la Coupe de la Ligue. JLD
- Entre le 15 et le 18 janvier : 10^{ème} grand prix de France tir 10 mètres. P. Doctrinal.
- Le 21/01/2020 : Signature de la convention de mécénat du Pacte de performance avec la fondation du sport français Henry Sérandour en soutien à Marie-Amélie Le Fur et Iliana Rupert. JLD et Fanny Parmentier
- Le 25/01/2020 : Assemblée générale de la fédération française des clubs alpins et de montagne à Tours en présence de Catherine Destivelle. JLD et DYR.

Le CROS a participé à plusieurs cérémonies des vœux (Région, CESER, St-Jean-de-la-Ruelle, Orléans, ...)

8 Questions diverses

Prochaine réunion statutaire : le BE du 5 février étant annulé, la prochaine réunion est prévue le 3 mars (BE)

Le président clôt la réunion à 20h45.

Véronique BURY

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire Générale

Président